

PROCÈS-VERBAL DU 22 MAI 2018

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 22 mai 2018 à 17 h 00 à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : **M^{ME} GABRIELLE FILTEAU-CHIBA**, **MM. GILLES BEAULIEU**, **JOEL LANDRY ET PHILIPPE MORNEAU-HARDY** formant quorum sous la présidence du maire.

Absences : M^{me} Valérie Bourgoïn et M. André Caron

2018-05-092

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Joel Landry

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit ouverte à 17 h 00 et que l'ordre du jour tel que lu soit accepté.

Tous les membres du conseil municipal ont reçu un avis de convocation le 10 mai 2018 via la messagerie électronique et ont tous répondu à l'accusé de réception demandé.

2018-05-093

ACCEPTATION DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA RÉFECTION DES BANDES DE LA PATINOIRE

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la soumission de l'entreprise Permafib inc., étant le plus bas soumissionnaire et conforme au devis, soit acceptée au montant de 43 203,97 \$ taxes incluses.

2018-05-094

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU COMITÉ MUNICIPAL DES LOISIRS DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

Attendu que le Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Kamouraska participe financièrement au projet de réfection des bandes de la patinoire de notre municipalité;

Attendu que le FDT ne paie pas l'entièreté des dépenses prévues;

Il est proposé par M^{me} Gabrielle Filteau-Chiba

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Comité municipal des loisirs de Saint-Bruno-de-Kamouraska paie le résiduel des dépenses ainsi que les frais inhérents pour la réfection des bandes de la patinoire. Ce montant sera prélevé à partir du surplus accumulé du Comité municipal des loisirs.

RÉSULTATS DES SOUMISSIONS REÇUES CONCERNANT LES LOTS DONT LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA VEUT SE DÉPARTIR LESQUELS ONT ÉTÉ ANNONCÉES VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX AINSI QUE PAR AFFICHAGE

Aucunes soumissions reçues.

2018-05-095

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 17 h 05.

Richard Caron, maire

Josée Thériault, directrice générale
et secrétaire-trésorière